EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO **7591** SÉANCE DU _____ **31 mars 2025** Sont présents:

Pierre Picard **Grand Chef** Denis «Kalo» Bastien Chef familial Carlo Gros-Louis Chef familial Chef familial (absent) Dave Laveau

René «Wellie» Picard Chef familial

Stéphane B. Picard Chef familial William Romain Chef familial

Daniel Sioui Chef familial (absent)

Yves Sioui Chef familial

Tina Durand Secrétaire

POLITIQUE RELATIVE À LA CONFIDENTIALITÉ ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT LES EMPLOYÉS

Attendu que la direction des Ressources humaines (DRH) a entrepris un processus de révision continu de l'ensemble des politiques en matière de gestion des ressources humaines et qu'elle estime qu'il y a lieu d'actualiser les politiques existantes;

Attendu que la DRH recommande l'adoption de la Politique relative à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels concernant les employés (Politique);

Attendu qu'en adoptant la Politique, le Conseil de la Nation huronne-wendat souhaite établir des pratiques claires et uniformes pour la gestion des renseignements personnels afin d'assurer leur confidentialité et d'éviter tout usage inapproprié ou toute atteinte à la vie privée;

Page 1 de 2

VRAI	E COPIE CERTIFIÉE		
CE _	31 mars	2025	Résolution adoptée à l'unanimité
	SECRÉTAIRE TINA DURAND	md	

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO <u>7591</u> SÉANCE DU <u>31 mars 2025</u>

POLITIQUE RELATIVE À LA CONFIDENTIALITÉ ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONCERNANT LES EMPLOYÉS

Attendu que l'adoption d'une politique officielle permet d'assurer la conformité aux meilleures pratiques et de réduire les risques juridiques, financiers et réputationnels;

Attendu que la Politique contribuera à améliorer l'efficacité des processus internes et à renforcer la sécurité et la confidentialité des informations personnelles des employés.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé par le Chef familial William Romain, appuyé par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et résolu:

- D'adopter la Politique relative à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels concernant les employés (Politique) laquelle est réputée faire partie intégrante de la présente résolution et avoir été adoptée en même temps qu'elle;
- Que la direction des Ressources humaines (DRH) est responsable de la Politique;
- D'autoriser la DRH à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

E ______ 31 mars _____ 202:

2025 Résolution adoptée à l'unanimité

SECRÉTAIRE

TINA DURAND